

Département d'État des États-Unis

Bureau de la porte-parole

Washington, D.C.

Pour diffusion immédiate

Le 25 mai 2015

Déclaration de Marie Harf, porte-parole du département d'État

Les États-Unis appellent au règlement pacifique de la crise au Burundi

Les États-Unis condamnent vigoureusement l'assassinat, le 23 mai, de Zedi Feruzi, président de l'Union pour la paix et la démocratie (UPD), parti d'opposition burundais, et de son garde du corps. Et ils condamnent vigoureusement l'attaque à la grenade du 22 mai sur un marché qui a tué plusieurs personnes et en a blessé de nombreuses autres. Ces attaques ne peuvent que saper les démarches entreprises pour régler pacifiquement la crise actuelle par le dialogue.

Nous appelons toutes les parties à renoncer immédiatement à l'usage de la violence. Nous prions instamment le gouvernement burundais d'ouvrir des enquêtes ad hoc crédibles concernant ces récentes exactions afin de traduire leurs responsables en justice et de prendre des mesures concrètes pour assurer la sécurité des acteurs politiques durant le processus électoral.

Les États-Unis soutiennent le dialogue politique consultatif mené sous l'égide de l'envoyé spécial des Nations unies, Said Djinnit, ainsi que des émissaires de l'Union africaine, de l'East African Community et de la Conférence

internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Nous appelons vivement toutes les parties à poursuivre dans un esprit de bonne foi ce dialogue visant à parvenir à un règlement pacifique de la crise. Nous avons accueilli favorablement le communiqué du 18 mai de la CIRGL annonçant la visite d'une délégation de chefs d'État au Burundi, visite dont nous pensons qu'elle pourrait contribuer au bon déroulement de ce dialogue.

Nous pressons le gouvernement burundais d'offrir l'espace politique nécessaire à un processus électoral pacifique et crédible, y compris en respectant les libertés de réunion pacifique et d'expression. À cet égard, nous prions instamment le gouvernement burundais d'autoriser la reprise immédiate de la diffusion des stations de radio indépendantes, de cesser de qualifier d'« insurgés » les manifestants pacifiques et d'abolir l'injonction du Conseil national de sécurité burundais interdisant toute future manifestation.

Les États-Unis continueront à suivre attentivement la situation au Burundi et sont prêts à prendre des mesures supplémentaires contre ceux qui commettront, prôneront ou encourageront la violence et autres atteintes ou violations des droits de l'homme.

###